

# ASSOCIATION CULTURE ET PROGRES

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

### 1 - ADHESION

L'association Culture et Progrès est une association loi 1908. Tout vacancier qui séjourne dans notre Maison Familiale doit s'acquitter d'une cotisation lors du premier séjour.

### 2 - ACCUEIL

Pour les séjours à la semaine, les arrivées se font le samedi après-midi après 16 heures. Lors du départ, les appartements doivent être libérés le samedi matin avant 11 heures. En cas d'arrivée tardive, il est préférable de prévenir le Centre de Vacances. Si vous arrivez avant 16 heures, votre appartement ne sera peut-être pas prêt à vous recevoir. Ces horaires ne sont pas valables pour les forfaits week-ends.

### 3 - HEBERGEMENT

Le nettoyage de l'appartement est à la charge du client. Le responsable des lieux effectuera un état des lieux le jour de votre arrivée ainsi qu'au moment du départ. Les objets ou meubles détériorés seront facturés au prix coûtant et devront être réglés au responsables dès la fin du séjour.

### 4 - ANIMAUX

Les animaux domestiques sont admis dans notre M.F.V. Toutefois, à l'intérieur du Centre, ils devront obligatoirement être tenus en laisse.

### 5 - REGLEMENT DU SEJOUR

Il devra nous parvenir au moins 15 jours avant le début du séjour.

### 6 - ANNULATION

Pour tout désistement intervenant moins de 15 jours avant le début du séjour, nous conservons 30% du montant total du séjour. Moins de 7 jours avant le début du séjour ou en cas de non présentation, aucun remboursement ne sera effectué. Tout vacancier qui quitte les lieux avant la date prévue ne pourra prétendre à aucun remboursement des journées pendant lesquelles l'appartement n'a pas été occupé.

**Tout vacancier est censé avoir pris connaissance des présentes conditions et s'engage à les respecter.**

A très bientôt.